L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

ÉDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

23 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES.

Entre Conti et Bienville

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Veuve Louis Mathieu.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74 143, Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte présenté par [illegible] ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — E. J. Morse, avocat. 9 sept—9 13 19

Succession de George Dorbeson

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74 395—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présentés par Thomas Kapler, exécuteur testamentaire dudit de cette succession ne devrait pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Clegg & Quintero, avocats. 14 sept—14 [illegible]

Succession de Mme Emilie Gutheim

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 73 455 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Max Dukelsky et Simon Wale, exécuteurs de cette succession ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Dinkelspiel & Hart, avocats. 14 sept—14 18 23

Succession de Mme Ann Wilkin Bevins

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74 146—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte final présenté par George Denegre, exécuteur testamentaire de ladite succession ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. 13 sept—13 17 22

Succession de Mme Catherine Clarkson, veuve de Thomas Forrester.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 74 218—Division A—Attendu que Katie Forrester a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Mme Catherine Clarkson, veuve de Thomas Forrester décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — John Watt Duff, avocat. 13 sept—1[illegible] 17 22

Succession de Mme Barbara Kleinger.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74 051 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Barbara L. Kleinger, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. G. G. Kreeger, avocat. 7 sept—7 11 16

Succession de Ernest F. Peters.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 73 457—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte présenté par Mme Catherine Maddick, veuve de Ernest F. Peters, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. P. A. Ducros, avocat. 9 sept—9 13 19

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités résultats.

Bureau 638 Place Commerciale

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En Recevant (Chercher de suite un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards

DE 1904,

QUI VIENT DE PARAITRE

Renfermant plusieurs CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'on a pas connus dans l'édition précédente. Vous sauverez du temps de recherche et du [illegible] en vous procurant de suite un exemplaire. Les [illegible] sont [illegible]

Prenez Deux Lignes (Nom et Adresse) pour 1 An, 4 mois par Jour, Ensuite à $6 00 pour 365 Jours

Voir ma [illegible] par express [illegible] expédié [illegible] prix

—A Chef ON—

ANNUAIRE COMMERCIAL.

PRIX $100 y Compris l'Affranchissement

[illegible]

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 129 rue Decatur

Petite bouteille ..... 25c.
Grand [illegible] ..... 50c.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Quatrième District.

Connue comme le No 426 rue Philip.

Richard T. Haley vs Anthony J. Drexel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 52 883—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 octobre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Philip, Annunciation, Première et Laurel, désigné comme lot No Deux cent trente sept sur un plan de H. Grant, voyer, le 22 février 1864, mesurant vingt neuf pieds dix pouces trois lignes sur la rue Philip sur cent vingt sept pieds dix pouces sept lignes et demie de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur ses lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Edw. P. Kleinert, avocat pour les plaignants.
8 sept—8 13 23 30—oct 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

T. J. Verhaben & Bro vs Wm Johnson

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74 147—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 6 octobre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Tous les droits, titre et intérêt de Wm J. Johnson (ou William Johnson) dans et en un procès intitulé F. Rivers Richardson versus William Johnson, No 73 039 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans lequel il prie pour la nullité du jugement dans ce procès rendu le 11 novembre 1903 et réclame la possession de toute la propriété vendue sous édit proche extérieure et les produits et revenus de ladite propriété, et aussi quelque soit l'intérêt dudit Wm J. Johnson (ou William Johnson) pourrait avoir dans la propriété décrite dans sa pétition enregistrée dans ledit procès le 18 juillet 1904.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Benjamin Ory, avocat pour le plaignant.
[illegible] sept—5 6 12 16 19 26—sept 2 9

Hôtel Agnew.

Tout un Bloc sur la Plage.

Atlantic City.

400 chambres — Rooms — Chambres avec bains

Entièrement reconstruit, remeublé. Bains d'hydrothérapie basés pour nageurs. Prix réduits $2 50 par jour, $12 à $15 et au-dessus par semaine.

A. C. MITCHELL & CIE.

Vente d'une Jolie Propriété Résidence de Valeur dans le Sixième District.

Connue comme No 398 rue Chestnut entre les rues Austerlitz et Constantinople.

Grands Terrains

Mutual Building and Homestead Association vs Mme Martha Nelson, femme de James Z. George et James Z. George.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74 117—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 septembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certaines lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans la ville du district de cette ville, dans l'ilet No 266, borné par les rues Chestnut, Austerlitz, Constantinople et Camp, désignés comme lots douze et D, d'après un plan de C. Lucas Lewis, désgnis voyer de ville, daté le 4 septembre 1894, et annexé à un acte pardevant H. C. Leake, notaire en cette ville, daté le 31 mai 1895, ledits lots sont contigus et mesurent comme suit à savoir : Le lot D est situé et commence à une distance de quatre vingt dix pieds de l'encoignure des rues Chestnut et Constantinople et mesurant trente pieds de face à la rue Chestnut sur cent dix sept pieds de profondeur, entre lignes parallèles et ledit lot No Douze contigu audit lot D sur le côté le plus près de la rue Austerlitz et mesurant trente pieds de face à ladite rue Chestnut sur cent soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot D est composé des parties des lots originaux Nos 7, 8, 9, 10 et 11, et ledit lot No Douze comprenant le tout du lot original No Douze.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante.
27 août—27—sept 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Portant les Nos Municipaux 427 et 429 rue Troisième, entre Rousseau et Tchoupitoulas.

Louis Spire vs Mme Mary Buse, femme de William C. Buse, et ledit William C. Buse, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74 005—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 septembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Deuxième, Troisième, Rousseau et Tchoupitoulas, désigné comme lot No Deux, et mesurant vingt neuf pieds dix pouces de face à la rue Troisième, sur quatre vingt seize pieds sept pouces et six lignes de profondeur et trente pieds un pouce de largeur dans le fond. Borné dans le fond par une allée ouvrant rue Rousseau, trois pieds sept pouces et deux lignes de largeur, comme audit lot et à d'autres, le tout d'après le plan fait par L. J. Frémaux, assistant voyer de ville daté le 12 octobre 1870, annexé à un acte passé pardevant A. Hero Jr, notaire en cette ville daté le 19 octobre 1870.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et Conditions—

1 Comptant pour payer la réclamation du plaignant disons la somme de $175 avec 5 pour cent par an d'intérêt du 15 septembre 1902 jusqu'au paiement, ensuite bis avec 10 pour cent sur ledit montant du principal et de l'intérêt pour honoraires d'avocat et les frais de dépens du procès et de la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur ladite propriété.

2 L'acquéreur devant assumer (au montant de son enchère) le paiement d'un billet pour $175 daté le 16 septembre 1902 payable à deux ans après en date et portant intérêt au taux de 6 pour cent par an payable annuellement de sa date jusqu'au parfait payement, garanti par hypothèque et privilège du vendeur sur ladite propriété d'après acte pardevant Ben Ory, notaire le 16 septembre 1902 enregistré tel date le livre du Bureau des hypothèques 722 folio 791.

3 En numéraire le prix de l'adjudication, au [illegible]

Comptant sur ses lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Benjamin Ory, avocat pour le plaignant.
[illegible] sept—5 6 12 16 19 26—sept 2 9

Hôtel Agnew.

Tout un Bloc sur la Plage.

Atlantic City.

400 chambres — Rooms — Chambres avec bains

Entièrement reconstruit, remeublé. Bains d'hydrothérapie basés pour nageurs. Prix réduits $2 50 par jour, $12 à $15 et au-dessus par semaine.

A. C. MITCHELL & CIE.

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison en briques à deux étages,

229 rue Nord Villeré (Ilet Iberville, Robertson et Bienville.)

A l'Encan, Mardi, le 11 octobre 1904.

SUITE et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D dans l'affaire de la succession de Veuve Edmond Lagrouse, dossier No 74 186, ledit ordre daté et signé le 9 septembre 1904, et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique MARDI le 11 octobre 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Nouvelle-Orléans, la propriété ci-après décrite :

Un certain lot ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits voies et privilèges y dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bienville, Villeré, Iberville et Dorgenois et Robertson, et étant une portion du côté de la rue Iberville ou Dorgenois de cette portion du lot original trois, d'après un plan dressé par Depouilly, daté le 10 janvier 1836, et déposé en l'étude de G. LeGardeur, notaire, et mesurant en mesure américaine, vingt six pieds dix pouces et trois lignes de face à la rue Villeré, sur soixante trois pieds onze pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant le paiement des taxes de l'année 1904 en plus et au dessus du prix de l'adjudication, l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et devant être passé pardevant Robert Legier, notaire. Un dépôt de 10 pour cent doit être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, Bureau, 303 rue Baronne, coin Gravier. Walter L. Gleason, Esq., avocat.

10 sept—10 11 18 25—oct 2 9 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE, Nos 2416-18 RUE MELPOMENE.

A L'ENCAN, MARDI, 4 OCTOBRE 1904.

SUCCESSION DE JOSEPH C. RAYMOND.

No 71,930 — COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS — DIVISION E

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District Paroisse d'Orléans, Division E, ledit ordre daté et signé le 24 août 1904, et adressé à Jos. L. Onorato encanteur, je vendrai à l'enchère publique, le MARDI, 4 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., situé dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Melpomène, Howard, Freret et Terpsichore, désigné par le numéro huit sur un plan par G. T. Dunbar, voyer et mesurant trente et un pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Melpomène sur cent vingt sept pieds neuf pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme Nos 2416-18 rue Melpomène.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur de lui endossés, à son propre ordre et par lui non endossés portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, dix pour cent honoraires d'avocats en cas de procès pour forcer la collection des billets, la propriété devant être assurée et la police transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles dans l'année 1904. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Maître W. Patton notaire aux frais de l'acquéreur.

Solomon Wolff, avocat.

28 août—28—sept 4 11 18 25 29

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de très grande valeur du Troisième District,

FAISANT FACE A L'AVENUE ST BERNARD ET LA RUE NOUVELLE-ORLEANS.

No 1621 AVENUE ST-BERNARD.

—ET—

Nos 1614-16 RUE NOUVELLE-ORLEANS.

SUCCESSION DE GEORGE LANDRY.

No 71,890—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placid J. Spear, Encanteur—Bureau 802 rue Perdido—MERCREDI, le 28 septembre 1904, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 23 août 1904, pour le compte de la succession la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situé dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 755, borné par les rues St Bernard Avenue (anciennement White), Derbigny (anciennement Prosper), Nouvelle Orléans et l'avenue Claiborne, le dit lot de terre et désigné par la lettre D d'après un croquis et certificat d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, le 2 novembre 1903 annexé à l'inventaire de la succession de George Landry pris par B. Rouen, notaire public en cette ville, le 2 novembre 1903, d'après ledit croquis et certificat d'arpentage le dit lot mesure quarante pieds, trois pouces quatre lignes de face à la rue St Bernard quarante pieds sept pouces de face à la rue Nouvelle Orléans par une profondeur de cent trois pieds six pouces sur la ligne de côté vers l'avenue Claiborne et cent dix sept pieds six pouces sur la ligne de côté vers la rue Derbigny, ledit lot contant de la rue Nouvelle-Orléans à l'avenue St Bernard et commençant sur l'avenue St Bernard à une distance de cent soixante douze pieds dix pouces et quatre lignes de l'encoignure de l'avenue St Bernard et la rue Derbigny et à une distance sur la rue Nouvelle Orléans de cent soixante quatorze pieds et trois pouces de l'encoignure des rues Nouvelle-Orléans et Derbigny.

Les améliorations comprennent une maison à deux étages et autre bâtisse portant le numéro municipal 1621 avenue St. Bernard, et deux petites maisons d'un étage portant les numéros 1614 et 1616 rue Nouvelle-Orléans.

Termes et conditions—Comptant sur adjudication. L'acquéreur assumer le paiement de Taxe de l'Etat de 1904 en sus du prix de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Bussière Rouen, Notaire Public, aux frais de l'acquéreur.

Charles J. Théard, avocat.

2g août—28—sept 4 11 18 25 28

J. P. Hecker.

—o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Quatrième District.

Succession de Catherine Dinnigan, veuve de James Finnan, ou Fannan

No 74,659—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division E.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 830, rue Commune — JEUDI, le 15 septembre 1904, à midi, à la Bourse de l'Encan de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne, par un ordre de Cour signé le 10 août 1904, de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, agissant pour l'Hon. George H. Théard, juge de la Division E, main enant absent en congé, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-près décrite, à savoir :—

Onze (11) lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la quatrième district de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No 427, bornés par les rues Première, Seconde, Roman et Prieur désignés comme lots Nos un à neuf et dix-neuf à vingt. Les lots un à neuf mesurant comme suit, soit No 1 formant l'encoignure des rues Première et Roman, et ayant 30 pieds 8 pouces 2 lignes de face à la rue Première, le lot neuf formant l'encoignure des rues Première et Prieur et ayant 30 pieds 8 pouces 3 lignes de face à la rue Première, lots deux à huit, ayant chacun 30 pieds 9 pouces de face à la rue Première, tous sur une profondeur de 111 pieds 6 pouces entre lignes égales et parallèles. Le lot No 19 est un "key lot" et mesurant 30 pieds de face à la rue Roman sur une profondeur de 138 pieds 3 pouces 6 lignes entre lignes parallèles. Le lot No 20 mesurant 30 pieds de face à la rue Prieur sur 138 pieds 3 pouces et 6 lignes de profondeur.

Ainsi, à la résidence No 2425 rue Howard, 10 heures a. m., même date, un lot de meubles d'après l'inventaire en l'étude de Fred Deibel, notaire.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs assumant les taxes de 1904 sur la propriété foncière et faisant un dépôt comptant de 20 pour cent avec l'encanteur, et le tiers de vente pardevant Fred. Deibel, Sr. notaire, aux frais de l'acquéreur.

F. Deibel, Jr. avocat.

14 août—14 21 28—sept 4 11 15

AVIS DE SUCCESSIONS

Successions de Dr George P. Benson et de Eva Eckert Benson sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 73,653 — Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par I. H. Massie, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Bernard Bryan, avocat.

7 sept—7 11 16

W. H. Fitzpatrick

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE JEUDI, 15 SEPTEMBRE 1904, à 11 heures a. m.

Au No 2713 rue de Chartres.

Un lot de meubles de maison, consistant d'ameublements de salon, ameublements de chambre à coucher, etc. Aussi une montre en or, 2 coffres pour outils et leurs contenus et une paire de lunettes.

Dans la succession de Andrew Rostrup

No 72,313 — Cour Civile de District, Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Il sera vendu en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D agissant pour l'Hon. Fred D. King, Division B maintenant absent en congé, daté et signé le 30 août 1904 pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant et livraison immédiate. James B. Rosier, Jr., avocat.

4 sept—4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Propriété de valeur non améliorée POUR PLACEMENT.

Dans l'affaire de Louise M. Chaulin et al. versus Louis F. Chalin et al—No 74 022—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, 824 rue Commune—MARDI, le 6 septembre 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu contradictoirement à un jugement en partage de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu en cour ouverte le 10 août 1904, signé en cour ouverte le 15 août 1904, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après décrite, à savoir :—

Cinq certains lots de terre ensemble avec les améliorations, etc., situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet 54 de Greenville, borné par les rues Ann, Lowerline, Pine et Irma (autrefois Louisa), désignés sur un plan de E. Buisson, voyer, par les Nos 6, 7, 8, 9, 10, lesquels dits lots sont contigus et mesurant comme suit : Le lot No 6 mesurant 30 pieds de face à la rue Lowerline, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et les lots 7, 8, 9, 10 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Irma sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 7 formant l'encoignure des rues Lowerline et Irma. Les bâtisses sur le lot No six (6) ne sont pas incluses dans cette vente et ne forment aucune partie de ce partage.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant toutes les taxes pour l'année 1904, devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication et devant payer pour l'acte de vente pardevant James P. Boyce, notaire.

20 août—20 21 28—sept 4 11 20

VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage Double et Cinq Lots,

Au coin des rues Annonciation et Peniston.

Jeudi, le 29 Septembre 1904,

A MIDI.

Succession de Mme John Maher.

No 74,085—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division D.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido. JEUDI, le 29 septembre 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 26 août 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir :

1: Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet numéro cent cinquante deux, borné par les rues Peniston, Annonciation, Général Taylor et Laurel, désignés comme lots Nos quatorze et quinze sur un plan de Feuneuvre St Joseph, déposé en l'étude de feu James Graham, notaire, comme le plan No 140, lesdits lots sont contigus et mesurant chacun vingt neuf pieds cinq pouces de front à la rue Annonciation, sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage double, couvert en ardoises, contenant 2 chambres, hangar, citerne et grande cour, etc., de chaque côté et connu comme 3411-3415 rue Annonciation.

2: Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même district, etc., que et contigu à la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot No sept sur ledit plan du Faubourg St Joseph et mesurant vingt neuf pieds cinq pouces de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

3: Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le même district comme et contigu à la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot No 17 sur ledit plan du Faubourg St Joseph, et faisant l'encoignure des rues Annonciation et Peniston, et mesurant vingt neuf pieds et quatre lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur et façade de cent dix pieds entre lignes parallèles.

4: Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le même district et lot comme, et contigu à la propriété ci-dessus nouvellement décrite, désigné comme lot No dix huit et mesurant trente deux pieds quatre pouces de face à la rue Peniston sur une profondeur de cent seize pieds dix pouces de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Laurel et cent seize pieds onze pouces de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Annonciation.

Termes et conditions—Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un et deux ans avec billets, et à huit pour cent d'intérêt et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec toutes les clauses ordinaires de sécurité.

L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant E. Rosen, notaire, et assumer les taxes de 1904 en plus et au-dessus du prix de la vente. Un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE
Encanteur, 806 rue Perdido.
Hon. Frank McGloin, avocat.
28 août—28—sept 4 11 18 25 28 29

Denis, Danziger & Tessier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Bon Cottage Double en Bois.

832 et 834 rue Espagne,

Entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Succession de Andrew R. Lessing

No 74 102—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur, bureau No 134 rue Carondelet.—JEUDI, le 29 septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 26 août 1904, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, agissant pour l'Hon. F. D. King, juge de ladite Cour, Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire et dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Espagne, Crape (maintenant Bourgogne), Grande Hommes (maintenant Dauphine) et Mandeville, et mesurant 31 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Espagne sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces 2 lignes, étant une portion du lot original 218 et commençant à une distance de 28 pieds 2 pouces de l'encoignure, le demi lot original de terre duquel ce morceau forme une partie, mesurant 60 pieds de face sur chacune des rues Espagne et Crape. Les améliorations comprenant un cottage double à un étage en bois avec mansarde désigné par les Nos 832 et 834 rue Espagne contenant de chaque côté 4 chambres, cabinet, citerne etc., dans un bon voisinage et qui se loueront ensemble.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 et 2 ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec pacte de non aliénando, toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, la propriété devant être assurée et la police transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles dans l'année 1904. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Maître W. Patton notaire aux frais de l'acquéreur.

Solomon Wolff, avocat.

28 août—28—sept 4 11 18 25 29

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Louise J. Bradley vs Veuve M. D. Dale

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 18 611—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable M. Doroing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre Passage de la Bourse et la rue Chartres dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI 24 septembre 1904, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir : Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus d'après l'inventaire enregistré en mes bureaux. Conditions—Comptant. CHAS. E. KENNEDY, Constable. J. Armstrong, avocat.

15 sept—15 20 24

Léon Benedict vs John Long

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 18,699—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division A, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans la Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 26 septembre 1904 à 11 heures a. m., les meubles de bureau et grocerie, saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après l'inventaire